

*Questions orales*

## ON DEMANDE D'ACCROÎTRE LES MOYENS DU MINISTÈRE

**M. George Henderson (Egmont):** Monsieur le Président, compte tenu de ces accusations, le ministre reconnaîtra-t-il que le gouvernement ne s'y prend pas de la bonne façon en ce qui concerne la gestion du secteur de la pêche? Des compressions budgétaires ont été imposées dans les domaines de recherche scientifique et biologique et dans les domaines de la surveillance, de la protection et de la gestion du secteur. Le gouvernement va-t-il changer sa façon de procéder en augmentant le personnel dans ces régions pour veiller à ce que des quotas adéquats soient fixés et observés à l'avenir?

**L'hon. John Crosbie (ministre suppléant des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, je suis curieux de savoir dans quelle dimension vit le député. Je puis vous assurer que ce n'est pas dans la bonne dimension.

**M. Henderson:** C'est du pareil au même.

**M. Crosbie:** Si vous tenez à me faire taire, comme je suis une âme charitable, vous y réussirez. Le ministre des Pêches et des Océans a annoncé au cours des deux semaines qu'il augmenterait les fonds destinés à la recherche scientifique dans l'est du Canada ...

**M. Tobin:** Et que fait-on à propos de la surveillance?

**M. Crosbie:** ... et notamment dans le secteur de la pêche de Terre-Neuve, et plus particulièrement à Saint-Jean.

\* \* \*

## LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

## L'AVENIR DES EMPLOYÉS

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, je voudrais adresser ma question au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Le CNRC informe les 200 employés qui ont reçu un avis de mise à pied que le nouveau programme spatial, que gèrera le Conseil, ne comportera que 40 à 80 emplois et qu'il n'y en aura aucun en biotechnologie. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre quels sont ses projets pour ceux qui ont été mis à pied et ne trouveront pas de travail dans le programme spatial? Le pays peut-il se permettre de perdre le travail de ce personnel hautement qualifié et hautement spécialisé?

**L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit à la Chambre, les réaffectations ne viendront pas avant l'année financière 1987-1988. J'ai confiance qu'aucune de ces personnes ne sera licenciée. Il n'y a pas eu d'avis de mise à pied comme le député veut le faire croire. J'ai absolument confiance que les techniques mises en place par le gouvernement empêcheront les mises à pied et que tout le monde sera réaffecté. Comme vous le savez, on a offert des retraites anticipées et plusieurs considèrent l'offre sérieusement. Je suis persuadé que l'on n'enverra pas d'avis de mise à pied.

## ON DEMANDE DE RENVOYER LA QUESTION AU COMITÉ

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, dans ses réponses à des questions antérieures, le ministre avait annoncé qu'il suspendrait les coupures dans les programmes relatifs à la sécurité, en raison de l'importance de celle-ci. Envisagerait-il de suspendre toutes les coupures et de renvoyer l'ensemble de la question du financement du CNRC au comité permanent, de sorte que nous puissions entendre des témoins et discuter de l'orientation des propositions gouvernementales?

• (1450)

**L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, conformément à de nouvelles priorités nationales, le gouvernement réorganise la totalité de ses avoirs. Comme le député le sait, le Conseil national de recherches représente environ 10 p. 100 de l'effort total du gouvernement en faveur de la recherche et du développement dans le secteur scientifique, qui se monte à 4,2 milliards.

Je suis persuadé que l'intégrité des programmes qu'il a mentionnés dans sa question sera préservée. Dans le cas de la sécurité et de la santé des Canadiens, à moins qu'un autre organisme du gouvernement ne puisse faire le travail, j'ai entrepris de revoir la situation. Toutefois, je ne suis pas enclin à m'opposer aux décisions du conseil d'administration comme le député le suggère.

\* \* \*

## LE MULTICULTURALISME

## LE CONSEIL CANADIEN DU MULTICULTURALISME—ON DEMANDE LA DÉMISSION DU VICE-PRÉSIDENT

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, en l'absence du ministre responsable du Multiculturalisme, j'adresserai ma question au premier ministre. Elle a trait à un rapport confidentiel dont le gouvernement a certainement pris connaissance, le rapport McCreath, qui arrive essentiellement à la conclusion que le Conseil canadien du multiculturalisme n'est rien qu'une annexe du parti conservateur du Canada. Le premier ministre peut-il donc donner à la Chambre l'assurance qu'il exigera la démission immédiate du vice-président de ce conseil, M. McCreath, et ordonnera immédiatement la tenue d'une enquête complète sur les activités du Conseil, de manière à ce que soit rapidement rétablie la crédibilité et l'intégrité de ce conseil consultatif pour lui permettre d'oeuvrer dans l'intérêt des collectivités ethniques et culturelles d'un océan à l'autre?

[Français]

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, le ministre responsable du multiculturalisme n'étant pas à la Chambre, nous allons l'informer de la question et il donnera une réponse à notre collègue aussitôt qu'il sera revenu.